



Rapport du contexte Aveyron 4- 820001

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Cyprinicole



Catégorie piscicole
2ème catégorie



Biocénotype



Surface
47326.33 hectares



Espèce repère
Brochet commun

Photos du contexte:



Date: 17/09/2018 **Auteur(s):** FDAAPPMA82
Localisation: Laguérie



Date: 24/02/2015 **Auteur(s):** FDAAPPMA82
Localisation: Gorges de l'Aveyron à Brousses (crue)



Date: 26/10/2021 **Auteur(s):** FDAAPPM82

Localisation: Bras mort restauré de Trégalionne

Diagnostic en date du 03/12/2025:

Répartition de l'espèce: **Morcelée**

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 40 à 60% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: **Accompli difficilement**

Présence de deux classes d'âge

Abondance: **Limitée**

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Altérées

Synthèse état des lieux et diagnostic:

Le peuplement piscicole de l'Aveyron est intéressant par la diversité des espèces qui le composent avec des espèces possédant des habitats préférentiels diversifiés. Malgré le fort taux d'étagement, les zones lotiques restent présentes sur l'ensemble du contexte, ce qui s'illustre par la composition du peuplement piscicole.

Les inventaires ont mis en évidence la présence de 26 espèces différentes. Parmi celles-ci, trois espèces "Natura 2000" ont été recensées : la bouvière très commune sur l'ensemble du linéaire, la vandoise qui se retrouve essentiellement sur les faciès lotiques et le toxostome qui semble malheureusement se raréfier.

L'espèce repère (le brochet) est bien présent sur l'ensemble du linéaire mais il reste difficile de quantifier sa population sur ce type de grand cours d'eau. La capacité d'accueil pour cette espèce repère (et donc pour les espèces accompagnatrices) est largement favorisée par les zones lenticques créées par les obstacles à l'écoulement du moins ne termes de surface "exploitable". En revanche ces ouvrages participent aux pressions qui réduisent la fonctionnalité globale du cours d'eau.

Capacité d'accueil (pour l'espèce repère)

La capacité d'accueil de l'Aveyron est doublement modifiée. L'encaissement du cours d'eau sur certains secteurs entraîne une augmentation des vitesses moyennes. La proportion des faciès lotiques (plus favorables aux espèces "cilbes") est alors importante, réduisant les zones favorables pour la croissance du brochet.

Dans le même temps, sur d'autres secteurs, le phénomène inverse est observé. Avec un taux d'étagement de près de 54%, le calcul de la capacité d'accueil (surface exploitable par l'espèce repère) de l'Aveyron est ainsi biaisé par le nombre important de zones lenticques d'origine anthropique, comme cela a été montré plus haut dans l'analyse hydromorphologique.

Capacité de recrutement (pour l'espèce repère)

La capacité de recrutement de l'espèce repère est faible. La divagation latérale est limitée, en conséquence de l'incision du cours d'eau. Ainsi, les annexes fluviales présentes sur l'Aveyron sont peu nombreuses et faiblement utilisables. Sur 106 km, il existe moins d'une quinzaine de frayères potentielles, et aucune n'est parfaitement fonctionnelle. Le suivi réalisé sur 12 sites potentiellement favorables (anses, berges, bras morts et confluences), a mis en évidence les freins affectant leur fonctionnalité (connectivité, site perché, manque de support de ponte...). En effet, aucune annexe préexistante ne semble réunir l'ensemble des conditions favorables à son utilisation. Cela n'empêche pas l'exploitation de ces habitats par le brochet, mais le succès de la reproduction en est alors limité. Au final, trois facteurs font principalement défaut à la fraie et au développement du brochet sur les sites potentiels du Tarn et Garonne : le manque de support de ponte, la surface immergeable des annexes et le marnage de certains biefs .

Sur l'Aveyron, les quelques annexes fluviales les plus favorables nécessitent un débit maintenu pendant au moins 40 jours consécutifs qui a une fréquence de retour entre 1 et 2 années sur 5. Elles ne sont donc pas exploitées toutes les années ; de même, pour les supports de pontes localisés dans le lit mineur qui, comme l'a montré l'exemple des hydrophytes, peuvent être inexploitablement selon les années en fonction des crues printanières. C'est pourquoi, la détermination de la CR est très difficile à estimer précisément. Celle-ci présente notamment une forte variabilité interannuelle. Mais, au vu des différents éléments mis en évidence durant ce diagnostic, elle reste faible, et est limitée par les nombreux facteurs limitants présents.

La capacité de recrutement se limite alors à la présence ponctuelle de supports d'intérêt secondaire. Localisés directement dans le lit mineur, ils correspondent aux arbres morts immergés à proximité des berges, aux herbiers d'hydrophytes présents sur l'Aveyron ou encore aux racines immergées de la végétation rivulaire. Néanmoins, il est difficile de connaître précisément la véritable fonctionnalité de ces sites pour la reproduction du brochet. Par exemple, les hydrophytes présents dans le lit mineur sont fortement vulnérables aux crues printanières qui peuvent les arracher ou les couler les rendant alors inexploitablement pour la reproduction.

Fonctionnalité du contexte

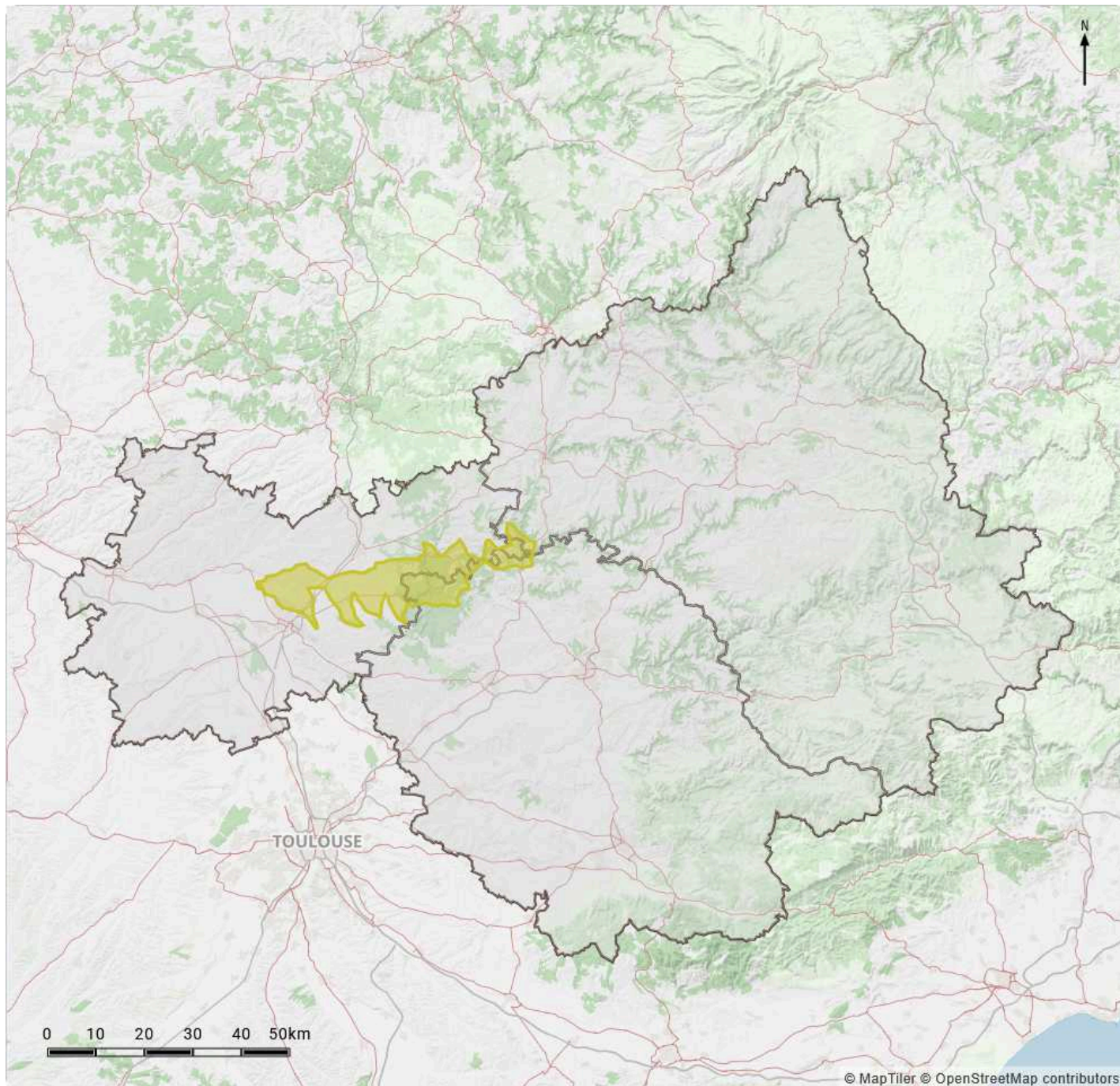
La méthodologie utilisée met en évidence des secteurs majoritairement dégradés pour l'espèce repère, et, un retour à un milieu conforme apparaît difficile. Néanmoins, l'utilisation seule de cette méthodologie présente des biais comme expliqué précédemment, et le diagnostic a également montré un certain potentiel sur l'Aveyron.

Le potentiel de l'Aveyron est aussi illustré par un peuplement piscicole diversifié et comprenant plusieurs espèces patrimoniales. L'analyse de la fonctionnalité de l'Aveyron ne doit donc pas se limiter à la seule analyse de la fonctionnalité de l'espèce repère. L'intégration d'une analyse globale du peuplement piscicole apporte un complément d'information au diagnostic.

Globalement, les facteurs limitants principaux correspondent ainsi au fort taux d'étalement lié à l'encaissement du lit qui réduit la connexion aux habitats du lit majeur et influencent d'autres facteurs abiotiques (température, qualité de l'eau et des sédiments, etc.).

Les actions sur ces milieux sont ainsi à poursuivre, en sachant qu'elles sont bénéfiques pour l'ensemble des espèces et pas uniquement pour l'espèce repère

Localisation du contexte:

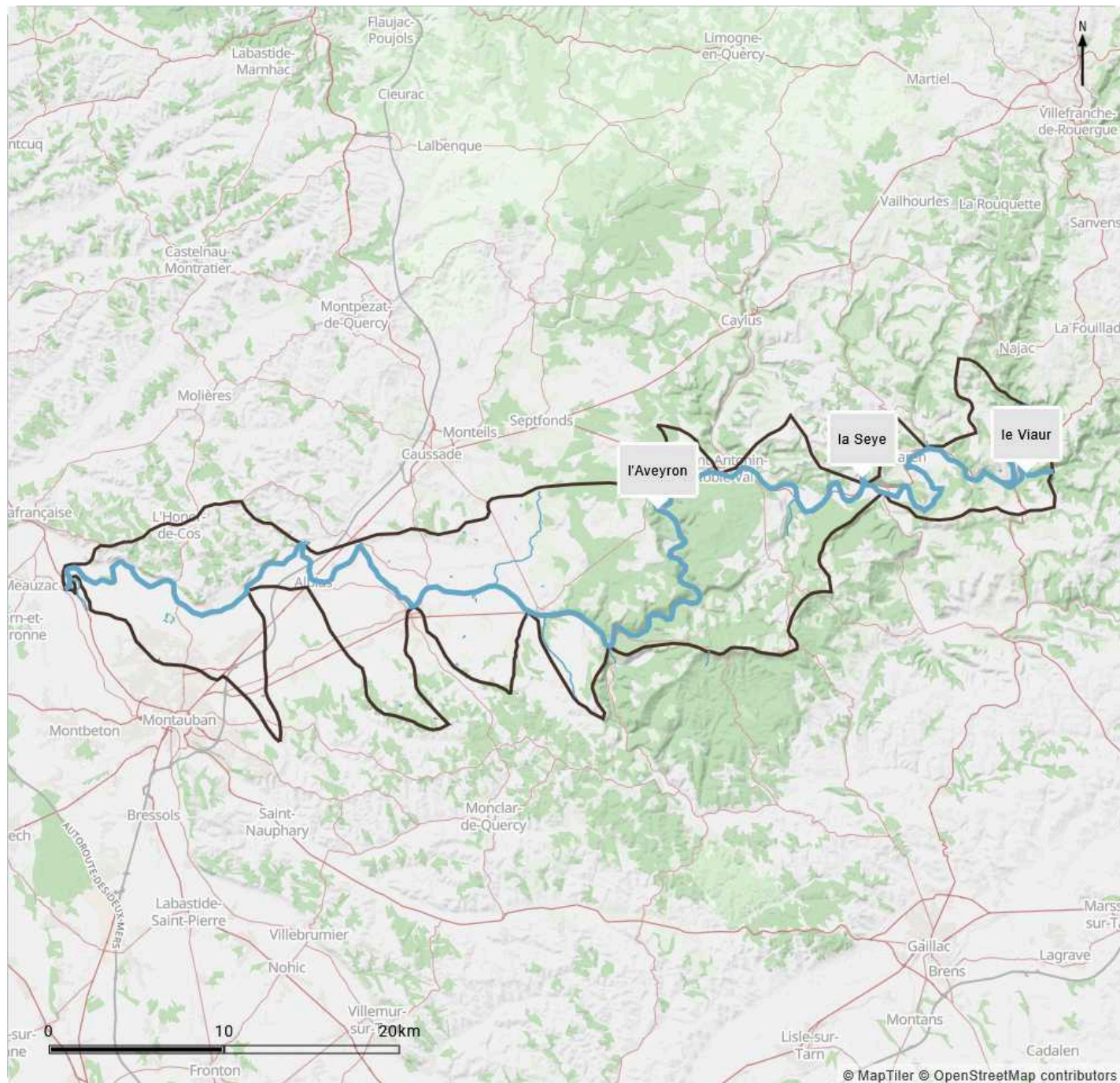


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

- Limites départementales
- Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 30/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau ■ Plans d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: l'Aveyron (107.666 km), le Viaur (5.128 km), la Seye (1.267 km)
- Linéaire dans le contexte: **114.061** km

Affluents:

- Nom des Affluents: Ruisseau de lauger (2.787 km), Rivière la Lère (0.961 km), la Baye (0.512 km), Ruisseau de la Tauge (0.246 km), la Bonnette (0.041 km), Ruisseau de Rieumet (8.35 km), Ruisseau de la Vaysse (5.85 km), le Grand Mortariou (2.729 km), la Vère (1.154 km), Ruisseau de Rô occidental (0.927 km), Ruisseau du Gouyre (0.387 km), l'Aveyron (0.191 km), Ruisseau de Longues Aygues (0.083 km)

- Nombre total d'affluents: 13

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 138.281 km

Nombre total de plans d'eau affichés dans le contexte: 69

Plan d'eau, bassin, réservoir:

INCONNU (0.72 ha),INCONNU (0.72 ha),INCONNU (0.56 ha),INCONNU (0.76 ha),INCONNU (0.87 ha),INCONNU (0.52 ha),INCONNU (0.62 ha),INCONNU (0.51 ha),INCONNU (0.65 ha),INCONNU (0.6900000000000001 ha),INCONNU (2.15 ha),INCONNU (0.75 ha),INCONNU (0.93 ha),INCONNU (0.99 ha),INCONNU (1 ha),INCONNU (2.24 ha),INCONNU (1.67 ha),INCONNU (0.54 ha),INCONNU (0.93 ha),INCONNU (0.59 ha),INCONNU (0.51 ha),INCONNU (0.66 ha),INCONNU (1.2 ha),INCONNU (1.63 ha),INCONNU (0.88 ha),INCONNU (1.92 ha),INCONNU (3.4 ha),INCONNU (0.51 ha),INCONNU (0.75 ha),INCONNU (0.62 ha),INCONNU (0.6900000000000001 ha),INCONNU (0.58 ha),INCONNU (1.12 ha),INCONNU (0.61 ha),INCONNU (0.65 ha),INCONNU (0.5700000000000001 ha),INCONNU (1.21 ha),INCONNU (1.53 ha),INCONNU (1.97 ha),INCONNU (1.07 ha),INCONNU (0.8200000000000001 ha),INCONNU (0.54 ha),INCONNU (0.65 ha),INCONNU (2.41 ha),INCONNU (0.63 ha),INCONNU (0.8200000000000001 ha),INCONNU (0.91 ha),INCONNU (2.41 ha),INCONNU (0.88 ha),INCONNU (0.66 ha),INCONNU (1.92 ha),INCONNU (1.19 ha),INCONNU (0.52 ha),INCONNU (0.51 ha),INCONNU (0.67 ha),INCONNU (0.62 ha),INCONNU (1.04 ha),INCONNU (0.68 ha),INCONNU (1.69 ha),INCONNU (0.5700000000000001 ha),INCONNU (0.77 ha),INCONNU (1.5899999999999999 ha),INCONNU (0.53 ha),INCONNU (0.67 ha),INCONNU (0.8200000000000001 ha),INCONNU (0.62 ha),INCONNU (0.8 ha),INCONNU (1.54 ha),INCONNU (0.6000000000000001 ha)

Observations sur l'hydrographie :

Hydromorphologie

L'Aveyron est caractérisé par un taux d'étagement important, induit par un nombre d'obstacles à l'écoulement conséquent. Ces ouvrages sont pour la majorité franchissables, car équipés, néanmoins leur présence engendre une succession de retenues lenticques, des cloisonnements des populations ou encore des freins potentiels pour les espèces migratrices.

L'Aveyron conserve de nombreuses zones lotiques, grâce notamment à une pente et une sinuosité intéressantes. Malgré le fort taux d'étagement, il est ainsi possible d'observer une bonne diversité d'habitats sur ce contexte. Les secteurs hors influence directe d'une zone lenticque engendrée par un ouvrage présentent ainsi des radiers et des habitats favorables au développement des cyprinidés rhéophiles et notamment à des espèces patrimoniales telles que la vandoise (rostrée) et le toxostome (sofie).

L'encaissement du lit et le manque de connexion au lit majeur reste limitants. Certaines annexes fluviales présentent des potentiels plus ou moins importants pour la fraie de l'espèce repère, même si souvent un des paramètres est limitant pour leur exploitation (manque de support de ponte, surface immergeable de l'annexe, le marnage de certains biefs). Les suivis ont mis en évidence l'exploitation de certains sites par l'espèce repère pour la fraie. Ces annexes sont également primordiales pour les autres espèces (zones de fraie, de refuge, de croissance).

Hydrologie

Le débits spécifique (QSP) moyen annuel est proche des 10l/s/km dès l'entrée de l'Aveyron dans le département. Il s'agit d'une valeur faible par rapport au bassin versant drainé. De plus, malgré les apports de plusieurs affluents, cette disponibilité de la ressource en eau diminue sur la partie aval du contexte, vraisemblablement sous l'effet des prélèvements. Comme l'illustre le QSP, la ressource en eau est plus faible sur la station de Loubéjac que sur celle de Laguépie pourtant située en amont.

Dans le même temps, les étiages sont importants, puisque le débit moyen mensuel sec de période de retour 5 ans (QMNA5) est toujours inférieur à 10 % du débit moyen (QMN). Les débits estivaux et automnaux s'approchent aussi fréquemment et durablement (et sont parfois inférieurs) au Débit Objectif d'Etiage (DOE), entraînant des restrictions d'usage et des mesures de gestion de la ressource par réalimentation depuis divers ouvrages de soutien d'étiage.

Ces faibles débits participent aux pressions sur le milieu par l'augmentation des températures, la concentration des "polluants" et la dégradation de la qualité de l'eau (eutrophisation favorisée aussi par les retenues lenticques) tandis que les crues hivernales, généralement sous forme de pics de débits très élevés mais relativement courts dans le temps, ne permettent pas une connexion fonctionnelle aux habitats du lit majeur (fractionnement et durée trop courte de l'immersion de frayère...) et constituent alors plutôt des forces d'arrachement et d'altération des habitats aquatiques.

Température

Les températures observées sur l'Aveyron paraissent favorables la réalisation du cycle de vie de l'espèce repère. Elles sont en revanche relativement importantes à l'étiage et peuvent s'approcher ou dépasser les seuils d'exigences de certaines espèces. L'influence des faibles débits alliés à la forte représentativité des retenues lenticques paraît indéniable.

Réglementation:Arrêté de protection du biotope:

SECTIONS DU COURS DE LA GARONNE, DU TARN, DE L'AVEYRON ET DU VIAUR DANS LEUR TRAVERSÉE DU DÉPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE(FR3800242, [Fiche descriptive](#))
 RÉSEAU SOUTERRAIN DE LA GROTTÉ DU FIGUIER(FR3800365, [Fiche descriptive](#))
 LE GOUYRE(FR3800366, [Fiche descriptive](#))
 PAROIS DE BRUNIQUÉL(FR3800367, [Fiche descriptive](#))

Continuité écologique:

L'AVEYRON : À L'AVAL DE SA CONFLUENCE AVEC LA VÈRE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
 L'AVEYRON : DE SA CONFLUENCE AVEC LE VIAUR (COMMUNE DE LAGUÉPIE) À SA CONFLUENCE AVEC LA VÈRE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
 L'AVEYRON : DU MOULIN DE FANS (INCLUS) (AVAL DE LA COMMUNE DE BELCASTEL) À SA CONFLUENCE AVEC LE VIAUR (COMMUNE DE LAGUÉPIE)(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
 L'AVEYRON EN AVAL DE LA CHAUSSÉE DU MOULIN DE FAN INCLUSE(COMMUNE DE BELCASTEL)(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LA BAYE : À L'AVAL DU MOULIN DE DRUILHET (EXCLU)(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
 LA BAYE ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LA LÈRE (OU RUISSEAU DE LA LÈRE MORTE) À L'AVAL DE SA CONFLUENCE AVEC LE RUISSEAU DE COFFINIÉ(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LA VÈRE : À L'AVAL DU BARRAGE DE FONROQUE (EXCLU)(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
 LA VÈRE À L'AVAL DU BARRAGE DE FONROQUE (COMMUNE DE CAGNAC-LES-MINES)(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE CÉROU : À L'AVAL DE SA CONFLUENCE AVEC LE CÉRET(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
 LE CÉROU À L'AVAL DU BARRAGE DE SAINT-GÉRAUD(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE GRAND MORTARIEU(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE CABERTAT(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE LA TAUGE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE LAUGER À L'AMONT DU REC PRASTIÉ(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE LONGUES AYGUES(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE RIEUMET(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE VIAUR : À L'AVAL DU BARRAGE DE THURIES(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
 LE VIAUR EN AVAL DU BARRAGE DE THURIÈS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Contrat de milieu:

Aveyron
 Aveyron amont
 Aveyron Aval-Lère
 Cérou
 Gorges de l'Aveyron
 Viaur (2ième contrat)
 Viaur (3e contrat)
 Viaur1

Installations classées:

A T M AUTO(classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#))
 AUREL Jean-Louis(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
 BELAYGUE Léon(classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#))
 BOUSSAC Vincent(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
 CIMENTERIE LAFARGE(classement: Autorisation [Fiche descriptive](#))
 COOPERATIVE ROUERQUE ELEVAGE(classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#))
 DA COSTA MANUEL(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
 DECONS OCCITANIE(classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#))
 EARL BOURDONCLE(classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#))
 EARL CASTEBRUNET(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
 EARL DE BOURDONCLE(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
 EARL LES CRITZ(classement: Autorisation [Fiche descriptive](#))
 EARL PUECHBERTY(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
 FARRUGIA JEAN-CLAUDE(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
 GAEC DES ACACIAS(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
 GAEC MINOULET(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
 GPMI(classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#))
 KUCA Jean-Marc(classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#))
 MADAME MARIE CHRISTINE LATRY(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
 MAIRIE DE LAGUEPIE(classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#))
 MAIRIE DE NEGREPELISSE(classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#))
 MAIRIE DE SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL(classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#))

MARIN Alain(classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#))
 MIDI PYRENEES GRANULATS (ex CSO)(classement: Autorisation [Fiche descriptive](#))
 MIDI-PYRÉNÉES GRANULATS(classement: Autorisation [Fiche descriptive](#))
 MIQUEL Daniel(classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#))
 SABLIERE DE LEXOS SARL(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
 SAINT ANTONIN EAUX MINERALES(classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#))
 SARL du Moulin des Istournels(classement: Autorisation [Fiche descriptive](#))
 SASU SABLIERE DE LEXOS(classement: Autorisation [Fiche descriptive](#))
 SEMATEC(classement: Autorisation [Fiche descriptive](#))
 SIREJOLS TP(classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#))
 SIVM DE NAJAC (CET)(classement: Autorisation [Fiche descriptive](#))
 SOCIETE ANNIC(classement: Autorisation [Fiche descriptive](#))
 SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
 TIGNOL BETON SA(classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#))
 VIGNES SIMON SAS(classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Forêt de la Grésigne(FR7300951, [Fiche descriptive](#))
 Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère(FR7300952, [Fiche descriptive](#))
 Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou(FR7301631, [Fiche descriptive](#))
 Forêt de Grésigne et environs(FR7312011, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

L'Aveyron : A l'aval de la confluence Viaur (Laguepie)(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)
 L'Aveyron : De la confluence Viaur (Laguepie) à l'aval de la commune de Belcastel(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)
 Le Grand Mortariou : Tout le cours(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)
 Le Viaur : A l'aval du barrage de Thuriès(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)
 Rivière la Lère (et ruisseau de la Lère Morte) : Tout le cours(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)
 Ruisseau de Cabertat : Tout le cours(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)
 Ruisseau de la Tauge : Tout le cours(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)
 Ruisseau de Longues Aygues : Tout le cours(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)
 Ruisseau de Rieumet : Tout le cours(Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé)

Réservoir(s) biologique(s):

LA BAYE

SAGE:

Viaur

Sites(s) inscrit(s) classé(s):

Promenade des Moines et jardins de l'école Notre-Dame(1421022SIA01,)
 Église Saint-Maffre et cimetière attenant, y compris place avec croix(1421203SIA01,)
 Village de Bruniquel et ses abords(1421209SIA01,)
 Église, son clocher et ses abords(1421231SIA22,)
 Château Louis XIII et ses dépendances(1430205SIA03,)
 Rochers d'Anglars et abords(1430304SIA17,)
 Allée de la Gare (sol et les 49 Platanes)(1430709SIA02,)
 Château et dépendances, moulin, île, centrale électrique, plan d'eau(1431025SIA13,)
 Moulin de Touryès, la grotte et leurs abords(1440221SIA01,)
 Village de Penne : immeubles(1440411SCA01,)
 Village de Penne, terrains à ses pieds, rocher surmonté des ruines du château(1440411SIA05,)
 Parc des Sources, plan d'eau et berges de l'Aveyron(1440623SIA01,)
 Tumulus et ses abords(1440807SIA04,)
 Île située au Confluent de l'Aveyron et du Viaur(1450126SIA05,)
 Rocher et ruines du château(1460614SIA04,)
 Monument élevé à la mémoire des morts du Maquis d'Ornano(1480629SCA02,)
 Village de Montricoux(1691024SIA01,)
 Ancienne ville de St-Antonin-Noble-Val(1691208SIA01,)
 Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère(1850219SIA01,)

Znieff:

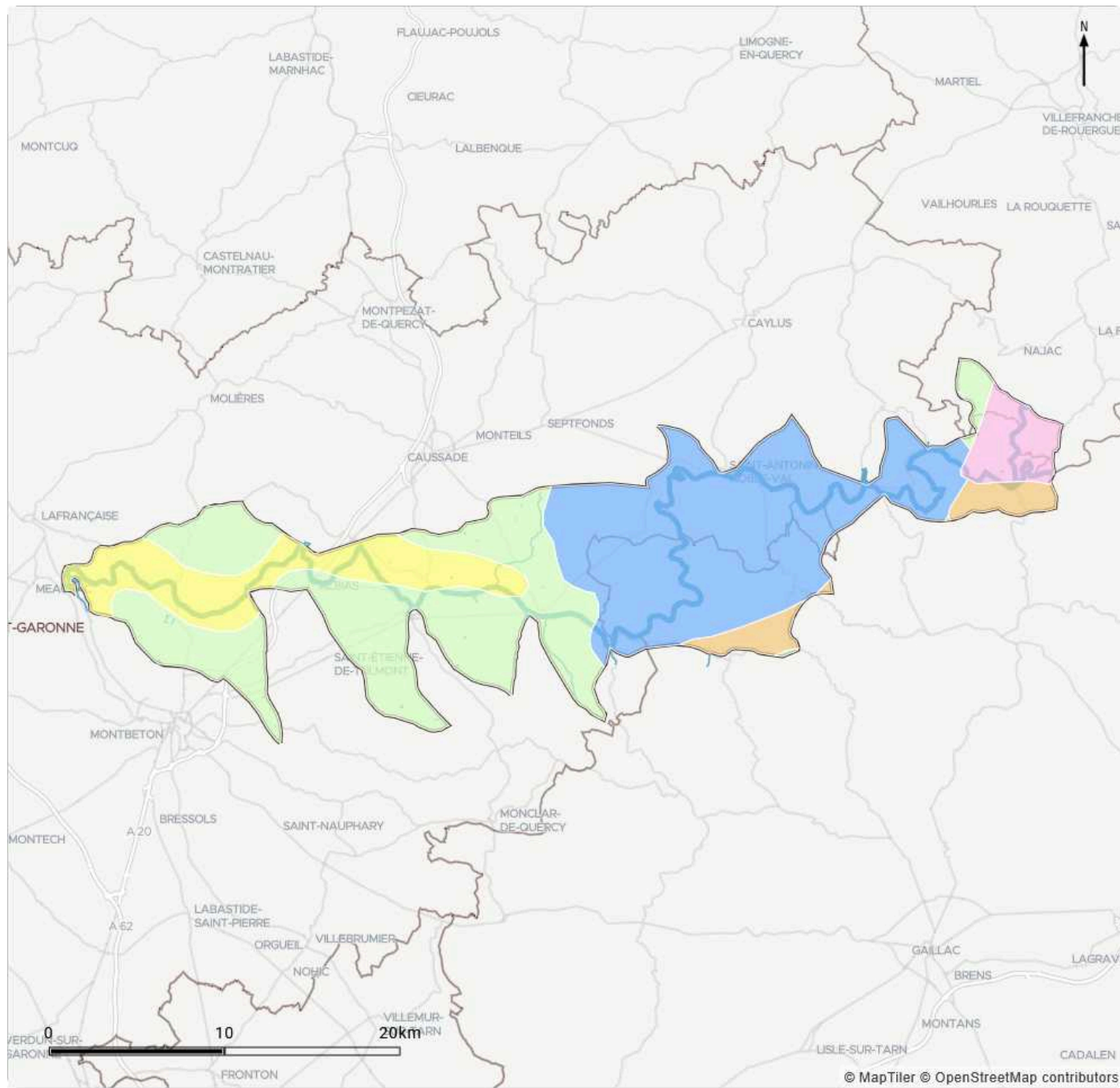
CAUSSE D'ANGLARS(730003020, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
 ESCARPEMENTS ROCHEUX DE VIEL FOUR À ANGLARS(730003023, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
 RIVIÈRE AVEYRON(730003026, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
 CIRQUES DE THOURYES ET DE BÔNE(730003028, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
 VILLAGE ET FALAISE DE BRUNIQUEL(730003031, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
 FORÊT DE GRÉSIGNE ET ENVIRONS(730003035, classement: 2 [Fiche descriptive](#))
 FORÊT DE GRÉSIGNE(730003036, classement: 1 [Fiche descriptive](#))

FALAISES ET PENTES DE NIDAUZEL(730010007, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
CAUSSE DE MAGROU ET FALAISES DE BÈS ET PENNE(730010008, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
BASSE VALLÉE DU VIAUR(730010103, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
VALLÉE DU VIAUR ET SES AFFLUENTS(730010131, classement: 2 [Fiche descriptive](#))
FORÊT DE PUECH MIGNON(730010535, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
VALLÉE DE LA BONNETTE ET VALLÉE DE LA SEYE(730010537, classement: 2 [Fiche descriptive](#))
TERRASSES DE LOUBAJAC ET DE LAMOTHE CAPDEVILLE(730010584, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
VALLÉES DE LA BAYE, DU JOUYRE, DU FERRAN ET DE FARGUES ET PUECHS DE GENIBROUS ET MOURTAYROL(730010593, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
CAUSSE DU FRAU ET FALAISES RIVE DROITE DE L'AVEYRON ENTRE MONTRICOUX ET SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL(730010596, classement: 2 [Fiche descriptive](#))
VALLÉE DE BONNAN, FORÊT DE GRÉZELLES ET VALLON DE BAYOLLE(730011233, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
VALLÉE DE L' AVEYRON(730011383, classement: 2 [Fiche descriptive](#))
FORÊT DES FOURS À CHAUX(730030003, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
VALLON ET HAUTS DE VERSANT DE LAUSSIÈRE(730030069, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
BASSE VALLÉE DU TARN(730030121, classement: 2 [Fiche descriptive](#))
CAUSSE SUD DE BRUNIQUEL, BASSE VALLÉE DE LA VÈRE ET FALAISES DE COMBE MALE(730030198, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
BOIS DE LA TANGUINE(730030245, classement: 1 [Fiche descriptive](#))
VALLÉE DU LAC DU GOUYRE(730030250, classement: 1 [Fiche descriptive](#))

Zone de répartition des eaux:

05121(05121,)
05811(05811,)
05821(05821,)

Géologie:

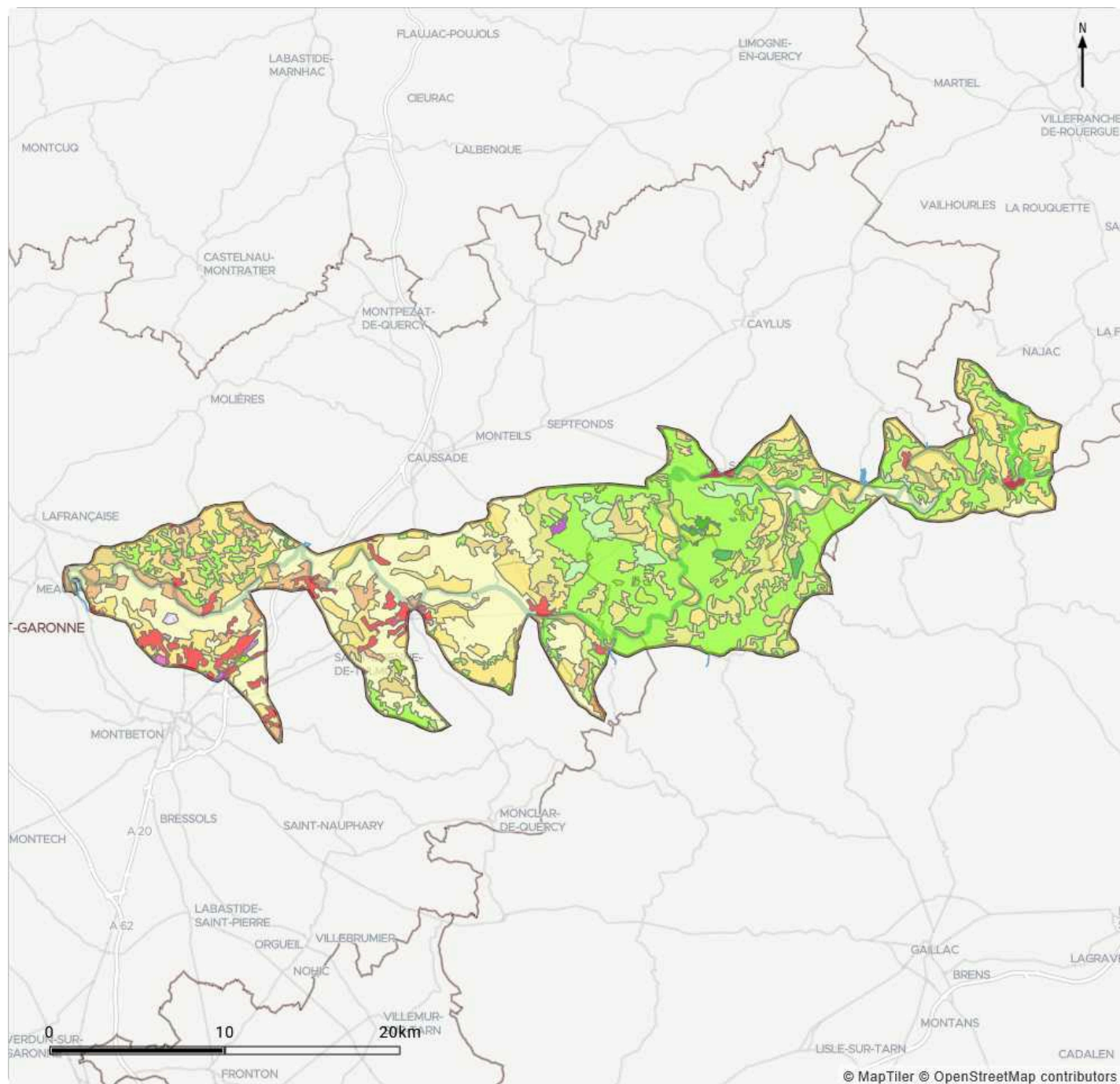


Fournisseur: BRGM Date d'intégration: 28/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

- Argiles
- Calcaires, marnes et gypse
- Gneiss
- Grès
- Sables

Occupation du sol:

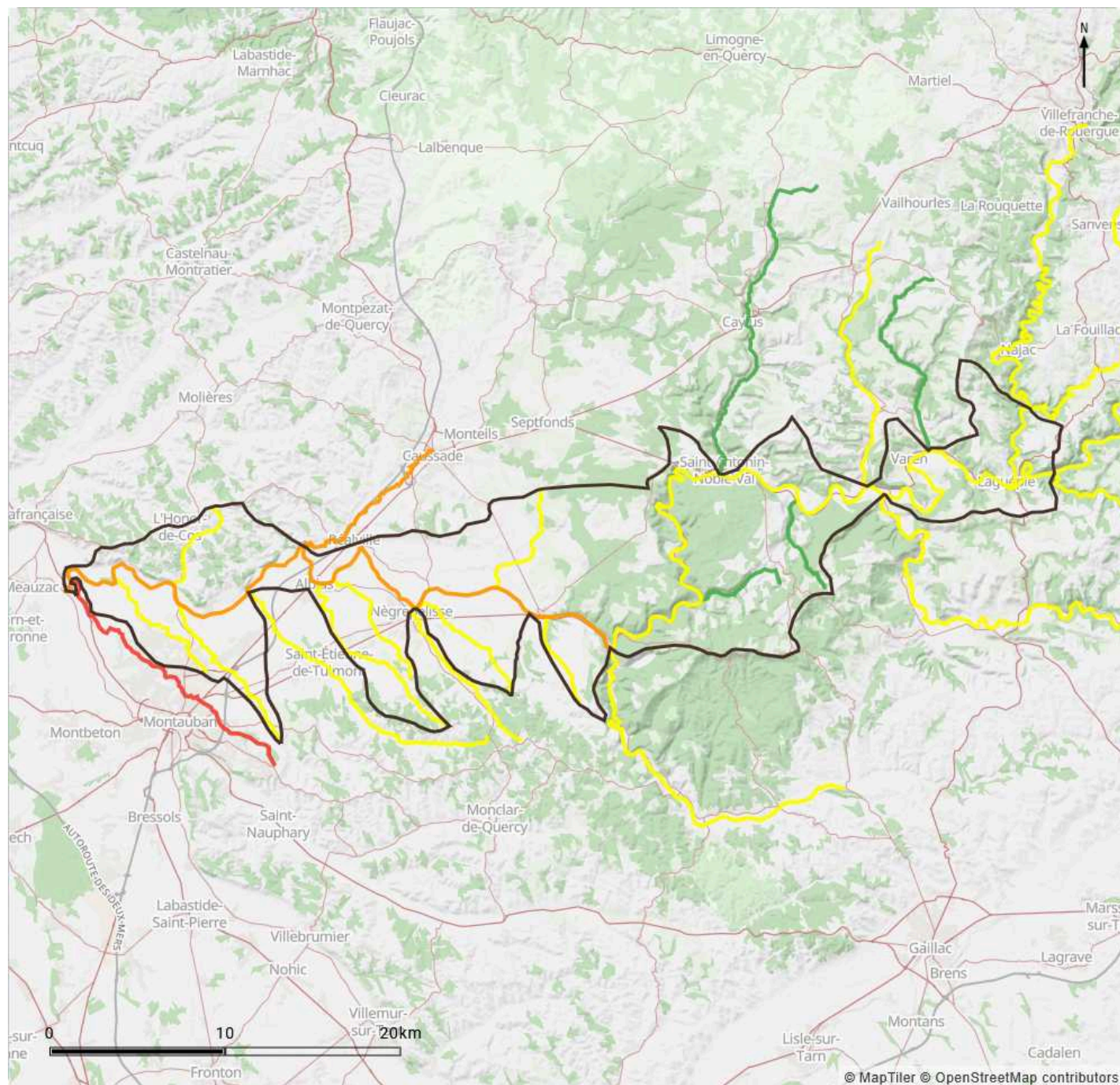


Fournisseur: Union européenne – SOEs, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 28/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

- | | | | | |
|---|---|--|--|--|
| ■ Chantiers | ■ Cours et voies d'eau | ■ Equipements sportifs et de loisirs | ■ Extraction de matériaux | ■ Forêt et végétation arbustive en mutation |
| ■ Forêts de conifères | ■ Forêts de feuillus | ■ Forêts mélangées | ■ Landes et broussailles | ■ Pelouses et pâturages naturels |
| ■ Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | ■ Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés | ■ Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants | ■ Systèmes culturaux et parcellaires complexes | |
| ■ Terres arables hors périmètres d'irrigation | ■ Tissu urbain discontinu | ■ Vergers et petits fruits | ■ Vignobles | |
| ■ Zones industrielles ou commerciales et installations publiques | | | | |

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 27/11/2025

Etat ou potentiel écologique

■ Très Bon
 ■ Bon
 ■ Moyen
 ■ Médiocre
 ■ Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRFR342_1	La Baye	Bon	Bon	Bon état 2015	2015
FRFR195	La Bonnette	Bon	Bon	Bon état 2021	2021
FRFR342_2	Ruisseau de Lauger	Bon	Bon	Bon état 2015	2015
FRFR342_4	Le Bombic	Bon	Bon	Bon état 2015	2015
FRFR361A	Le Cérou du confluent du Céroc (inclus) au confluent de l'Aveyron	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027
FRFR207_10	Ruisseau de Dagan	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027

FRFR342_3	La Seye	Moyen	Bon	Bon état 2027	2027
FRFR202	L'Aveyron du confluent de l'Alzou de sanvensa au confluent du Viaur	Moyen	Bon	Bon état 2027	2027
FRFR207_4	Ruisseau de Longues Aygues	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027
FRFR208	Le Viaur du confluent du Céor au confluent de l'Aveyron	Moyen	Bon	Bon état 2027	2027
FRFR207_8	Ruisseau de Frézal	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027
FRFR196	La Vère du confluent de la Vervère au confluent de l'Aveyron	Moyen	Bon	Bon état 2027	2027
FRFR207_7	Ruisseau de la Mouline	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027
FRFR207_1	Ruisseau de la Vaysse	Moyen	Bon	Bon état 2027	2027
FRFR207_6	Ruisseau de la Brive	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027
FRFR342	L'Aveyron du confluent du Viaur au confluent de la Vère	Moyen	Mauvais	Bon état 2027	2027
FRFR207_3	Ruisseau de Cabertat	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027
FRFR207_9	Ruisseau de Gesse	Moyen	Bon	Bon état 2027	2027
FRFR378	Le Candour	Moyen	Bon	Bon état 2027	2027
FRFR382	La Tauge	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027
FRFR207_2	Ruisseau de Rieumet	Moyen	Bon	Bon état 2027	2027
FRFR377	La Serène de sanvensa	Moyen	Bon	Bon état 2027	2027
FRFR194A	La Lère du confluent du Cande au confluent de l'Aveyron	Médiocre	Mauvais	Objectif moins strict	2027
FRFR207	L'Aveyron du confluent de le Vère au confluent du Tarn	Médiocre	Bon	Objectif moins strict	2027
FRFR207_11	Le Grand Mortarieu	Mauvais	Bon	Objectif moins strict	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

Zonation piscicole: Zone à barbeau à Zone à brème

Espèce(s) repère: Brochet commun

Espèce(s) cible: Anguille d'Europe, Bouvière, Toxostome, Vandoise, Vandoise rostrée

Poissons migrateurs: Anguille d'Europe

Espèces invasives: Ecrevisse américaine, Ecrevisse de Louisiane, Perche soleil, Ecrevisse signal, Pseudorasbora

Peuplement actuel:

Espèces majoritaires: Ablette, Barbeau fluviatile, Brème bordelière, Brème commune, Carassin commun, Carpe commune, Chevaîne, Gardon, Goujon, Grémille, Loche franche, Perche, Perche soleil, Pseudorasbora, Rotengle, Sandre, Silure glane, Tanche, Vairon

Espèces occasionnelles: Black-bass à grande bouche, Amour blanc, Epirine lippue, Poisson-chat, Spirlin, Truite de rivière

Espèces d'intérêt particulier: Anguille d'Europe, Bouvière, Brochet commun, Toxostome, Vandoise, Vandoise rostrée

Peuplement potentiel:

Espèces centrales: Aucune espèce renseignée

Espèces intermédiaires: Aucune espèce renseignée

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

L'ensemble des inventaires réalisés sur l'Aveyron ont montré la présence de 29 espèces, donc une forte diversité spécifique.

Les dimensions du milieu limitent toutefois l'efficacité de captures de certaines espèces qui peuvent alors paraître sous-représentées. Il est par exemple difficile de capturer des brochets, ou d'autres carnassiers, par pêche électrique en milieu profond tandis que les vitesses d'écoulement limitent l'efficacité des inventaires par pêche aux filets.

Pour autant la présence de ces espèces est bien avérée par ailleurs (observations, captures ponctuelles à l'aide du boom-boat en 2019...). Concernant le brochet, il convient alors de centrer les efforts sur l'exploitation des frayères potentielles plutôt que d'envisager une méthode de capture représentative des densités sur ce type de cours d'eau. L'analyse des inventaires piscicoles n'est donc pas axée sur la seule espèce repère brochet mais sur l'ensemble du peuplement tout en gardant à l'esprit que peu d'inventaires peuvent ici être exploités pour l'analyse de ce peuplement. Il s'agit en ce sens d'une orientation d'action à envisager pour actualiser les connaissances sur les espèces de poissons de l'Aveyron.

Les inventaires mettent en avant aussi bien la présence d'espèces limnophiles (gardon, carpe, perche, ablette, rotengle, ...) que rhéophiles (goujons, barbeau fluviatiles, ...). De même, le peuplement présente une bonne diversité d'espèces phytophiles (gardon, rotengle, ablette, ...) et lithophiles (barbeau fluviatiles, chevesne, ...). Cette composition est ainsi intéressante et en accord avec les caractéristiques du milieu.

Les espèces avec de grandes valences écologiques (moins exigeantes) possèdent les fréquences de captures les plus importantes. Le chevesne a par exemple été inventorié sur plus de 60% des points de pêche. A l'inverse, le recensement de certaines espèces n'a eu lieu que sur des habitats spécifiques. C'est le cas du Vairon par exemple uniquement contacté lors d'inventaires spécifiques aux faciès lotiques de faible profondeur comme à l'embouchure de la Baye, qui assure des apports d'eau plus fraîches que celle de l'Aveyron, ou lors de la recherche d'espèces "Natura 2000" rhéophiles (toxostome, vandoise). Ces deux espèces patrimoniales ont bien été rencontrées lors des inventaires de 2017, 2021 et 2022 sur les faciès lotiques inventoriés. Mais, la raréfaction du toxostome, voire sa disparition, est notable sur la quasi-totalité de l'axe tandis que la vandoise semble plutôt occuper l'amont du cours d'eau dans le département (amont Gorges) où les habitats sont sensiblement moins impactés par l'étagement lié aux obstacles à l'écoulement.

De plus, le peuplement observé est composé de plusieurs espèces patrimoniales et/ou migratrices. Il est à noter la capture de bouvières. La présence de cette espèce est liée à celle de mollusques bivalves (Unionidae ou Anionidae), nécessaire à la réalisation de son cycle de reproduction. La ponte de cette espèce est en effet déposée à l'intérieur de ces bivalves. Les captures de cette espèce sont ainsi imputables à la présence d'un milieu lentique avec des fonds stabilisées plutôt sableux, une bonne végétation aquatique et le développement de bivalves aquatiques.

Les captures d'anguilles sur la partie amont du contexte, mettent en avant la remontée de cette espèce sur l'Aveyron malgré le nombre important de seuils recensés plus en aval.

Sur la partie aval, la proportion d'espèces rhéophiles reste intéressante avec toujours des populations de goujon et de barbeau fluviatile bien implantées, mais d'autres espèces rhéophiles n'ont pas été recensées sur ce second secteur (toxostome, vandoise, vairon) et, à contrario, de nouvelles espèces limnophiles ont été inventoriées (carassin, carpe, grémille...). Une dérive induite par le fort taux d'étagement de l'Aveyron semble se refléter dans la composition des peuplements piscicole. Néanmoins, même avec le fort nombre d'ouvrages anthropiques, l'Aveyron conserve des zones plus lotiques, et donc un peuplement très diversifié.

Enfin, la présence de "nouvelles" espèces s'est confirmée au fil du temps avec une forte population d'épirine lippue, occupant notamment les zones de courant et très présente sur la partie amont de l'Aveyron dans le département, et l'arrivée récente du spirlin à l'aval vraisemblablement avec la remontée du front de colonisation depuis la Garonne et via le Tarn.

Les espèces susceptibles de créer un déséquilibre écologique et exotiques envahissantes (pseudorasbora, perche soleil, gambusies, poissons chats, écrevisses...) sont présentes sur l'ensemble du cours d'eau mais en densités qui ne semblent pas inquiétantes. A noter qu'il semblerait qu'après un fort développement durant quelques années, les densités de pseudorasbora semblent moins importantes qu'avant.

Une actualisation des connaissances sur le peuplement piscicole de l'Aveyron est à envisager, en complément des deux stations de suivi DCE de Feneyrols et Piquecos.

Conclusion

Le peuplement piscicole de l'Aveyron est ainsi particulièrement intéressant. L'exploitation de l'espèce repère seule présente de nombreuses limites et il est nécessaire d'observer le peuplement dans sa globalité. En effet, une importante diversité spécifique a été mise en évidence, avec des espèces possédant des habitats préférentiels très diversifiés. Et, malgré le fort taux d'étagement, les zones lotiques restent présentes sur l'ensemble du contexte, ce qui s'illustre par la composition du peuplement piscicole.

Espèces remarquables:

Aucune espèce renseignée

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
11/09/25	Ruisseau de la Vaysse	Bruniquel	Chemin de la Vaysse	Non renseigné	FDPPMA	FDAAPPMA 82	Goujon, Ecrevisse de Louisiane, Vairon
11/09/25	Ruisseau de Rieumet	Montricoux	Gué de Bonatié	Non renseigné	FDPPMA	FDAAPPMA 82	Chevaine, Goujon, Loche franche, Ecrevisse de Louisiane
26/09/17		Nègrepelisse	Chemin de Maubert			FDAAPPMA 82	Chevaine, Loche franche, Goujon, Vairon
24/09/13		Bruniquel	Saint-Maffre			FDAAPPMA 82	Carassin doré, Tanche, Vairon

Gestion et halieutisme:

Acteurs de la gestion piscicole:

Nom	Type	Linéaire dans le contexte (km)	Linéaire total (km)	Surface dans le contexte (ha)
Montricoux	AAPPMA	19.73	19.75	0
Laguépie	AAPPMA	11.2	11.21	0
Castelnau-de-Montmirail	AAPPMA	0.05	154.33	0
Lexos-Varen	AAPPMA	21.23	76.11	0
Penne	AAPPMA	0	2.26	0
Montauban 3 Rivières	AAPPMA	27.59	138.15	0
Nègrepelisse	AAPPMA	10.76	24.3	0
Saint-Antonin Noble Val	AAPPMA	15.78	28.5	0
CCQRGA	AAPPMA	10.66	10.67	0
Jouqueviel	AAPPMA	0.84	63.39	0
Bruniquel	AAPPMA	5.52	11.79	0

Type de gestion des 5 dernières années:

La gestion piscicole de l'Aveyron par la FD et les AAPPMA peut être considérée halieutique raisonnée.

Un temps, des tentatives de soutien de populations de brochet ont été testées par des alevinages de juvéniles au stade "fingerling". L'évolution des connaissances sur l'efficacité de cette méthode nous a conduit à arrêter ce type de déversement. En parallèle les actions de restauration d'habitat de reproduction est apparu plus propice au renouvellement naturel pour cette espèce. Les actions de restauration d'annexes fluviales entreprises par la FDAAPPMA pourront être poursuivies sur d'autres sites, potentiellement dans le cadre du Programme Pluriannuel de Gestion de l'EPAGE Aveyron Aval.

Désormais les déversements de poisson sont plutôt réalisés à des fins halieutiques. Ils restent alors plutôt ponctuels et dirigés sur les carnassiers (sandre, perche, brochet) et la carpe. Ils restent en ce sens raisonnés, tant en termes de stades, quantités, secteurs et périodes et peuvent alors être poursuivis.

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Ouvrages anthropiques, seuils et radiers de pont - Retenues lenticulaires créées

Localisation:

50 obstacles à l'écoulement recensés sur le contexte - Taux d'étagement supérieur à 50%

Impact état fonctionnel:

- Altération de la continuité écologique (Cloisonnement des populations piscicoles, obstacle à la montaison et dévalaison des espèces migratrices)
- Altération de la continuité sédimentaire (piégeage de la charge sédimentaire → déficit sédimentaire et érosion à l'aval des ouvrages)
- Zones lenticulaires artificielles induites :
 - Uniformisation des habitats, réduction des variations de niveaux d'eau nécessaires à la création d'habitats (littoraux et du lit majeur) fonctionnels
 - Diminution de la qualité de l'eau : réchauffement, eutrophisation...
 - Accroissement des populations d'espèces limnophiles et « invasives »
 - Piégeage des MES → colmatage des substrats

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Hydrologie naturelle déficitaire et altérations des débits

Localisation:

Tout le linéaire

Description:

Régime hydrologique "naturel" et altérations (prélèvements, évaporation en plans d'eau...) - débits estivaux "inférieurs" à l'aval par rapport à l'amont malgré les apports d'affluents et le soutien d'étiage

Impact état fonctionnel:

Régime Hydrologique

Etiages régulièrement sévères, en deçà des débits minimaux biologiques avec Altération de la capacité d'accueil pour les espèces les plus sensibles liées à l'augmentation de la température de l'eau, la concentration des "polluants", l'eutrophisation et la réduction de la capacité d'auto-épuration (qualité de l'eau)

Fractionnement et durée insuffisante de connexion des annexes

Amplification des phénomènes d'étiages et de crues

Plans d'eau et retenues + Prélèvements

- Diminution de la ressource en eau (évaporation, prélèvements AEP et irrigation) → amplification de l'étiage
- Marnage insuffisant des biefs - Fractionnement et durée insuffisante de connexion des annexes
- Réduction de la qualité de l'eau (T°, MES, MO, ...)

Nature: Encaissement du lit (incision)

Localisation:

Tout le linéaire

Description:

Encaissement naturel du lit mineur lié à la topographie

Connexion avec le lit majeur altéré par les impacts hydromorphologiques liés notamment aux obstacles à l'écoulement et à l'hydrologie

Impact état fonctionnel:

- Réduction de la dynamique latérale et du potentiel habitational des zones littorales et des habitats en lit majeur (berges, annexes, confluences...)
- Déconnexion des annexes fluviales existantes

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: Restauration, Aménagement d'annexes fluviales et zones favorables à la reproduction de l'espèce repère et à la biodiversité des zones humides

Localisation:

Sites identifiés dans le cadre des études préalables de la FDAAPPMA82

Description:

Restauration ou aménagement d'annexes fluviales Mise en lumière des milieux "fermés" mais fonctionnels d'un point de vue hydraulique (gestion raisonnée de la ripisylve et de la végétation) Equipement de frayères artificielles lorsque les fonctionnalités naturelles ne peuvent être réhabilitées Diagnostics, état des lieux et suivis des projets réalisés ou à venir

Effet attendu sur les espèces repère:

Restauration de la fonctionnalité des frayères (durée d'habitat favorable par immersion, connectivité, végétalisation...)

Effet attendu sur le milieu:

Diversification des habitats et de la biodiversité des milieux temporairement immergés et zones humides

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation D: Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides (2022-2027)

Intitulé: Amélioration de la continuité piscicole

Localisation:

Tout le linéaire - ouvrages non équipés et ouvrages sans usage

Description:

Equipement d'ouvrages pour restaurer la franchissabilité piscicole Arasement, dérasement, effacement en cas d'opportunité (ouvrages sans usage par exemple)

Effet attendu sur les espèces repère:

Amélioration de la continuité piscicole mais pas sédimentaire

Effet attendu sur le milieu:

anecdotique si équipement Libre continuité écologique et sédimentaire si effacement, arasement, dérasement

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation D: Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: Amélioration des connaissances, Suivis et Sensibilisation

Localisation:

Tous les BV

Description:

Poursuivre et développer les réseaux d'acquisition de connaissance, de suivis et diagnostics Développer les approches multi-partenariales Poursuivre et développer les actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement, de communication (porter à connaissance) et de valorisation des données auprès des élus, des gestionnaires, des usagers, du grand public et des scolaires

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation A: Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

La principale "pression" sur le milieu reste le taux d'étagement induit par les nombreux obstacles à l'écoulement. L'usage de ces ouvrages anthropiques ne pouvant être remis en cause il apparaît plus évident d'orienter les actions vers la "compensation" de certaines fonctionnalités.

MAC 1 : Améliorer la CR du milieu pour l'espèce repère

Deux projets pilotes d'aménagements de bras morts sur les sites de Négrepelisse et Trégalionne ont eu lieu. dans l'optique de créer des zones favorables à la reproduction du brochet mais aussi des zones refuge pour la faune aquatique et pour créer une mosaïque d'habitats temporairement immergés profitable à l'ensemble de la biodiversité (amphibiens, odonates, végétation de zones humides...). Dans la continuité de ces deux projets pilotes, d'autres sites peuvent faire l'objet d'actions, sur la base notamment des préconisations de l'étude de 2015. Ces actions peuvent s'inscrire via l'aménagement de nouvelles annexes fluviales, ou alors pour optimiser le fonctionnement de certains sites actuellement fonctionnels, mais dont le recrutement apparait limité par un manque d'ensoleillement ou de support de ponte par exemple. Des actions ciblées d'entretien de la végétation pour limiter le renfermement de ces sites pourraient être envisagées, tout comme la mise en place de frayères artificielles pour améliorer la surface de supports disponibles, à l'image de celles présentes sur le bras mort de Teussac.

Enfin, l'acquisition des connaissances vis-à-vis de l'espèce repère est à poursuivre. Cela dans l'optique d'observer le fonctionnement des aménagements déjà réalisés et portés par la FDAAPPMA, à savoir les deux bras morts, et les sites disposant de frayères artificielles. Cette acquisition de données est aussi nécessaire afin d'estimer le potentiel d'autres sites sur l'Aveyron pour la reproduction de l'espèce repère. Ces suivis seraient alors bénéfiques dans le cadre de futurs projets, portés par la FDAAPPMA ou par un autre partenaire technique. Les aménagements de type bras morts sont ainsi à poursuivre, leur réalisation bénéficiant à l'espèce repère mais surtout à l'ensemble du peuplement piscicole et du milieu.

RAC : Restauration de la continuité piscicole

Le diagnostic a également montré un taux d'étagement important sur ce contexte, avec de nombreux ouvrages entravant la continuité piscicole sur l'Aveyron. Il a été rappelé que ces ouvrages ont pour la grande majorité des usages qui ne permettent pas d'envisager leur "effacement" à court ou moyen termes. Il peut toutefois en résulter un cloisonnement des populations, ou une limitation de la remontée des espèces migratrices, dont l'enjeu est important sur l'Aveyron. Le ROE liste 15 passes par bassins successifs sur le contexte d'étude ; ainsi, de nombreux seuils sont déjà équipés de dispositifs de franchissement. Néanmoins, l'ensemble des ouvrages recensés ne disposent pas de dispositifs pour la continuité piscicole, ou bien ceux existants ne sont pas fonctionnels.

L'équipement des ouvrages dont la franchissabilité par les poissons est encore altérée est donc à poursuivre. L'implication de la FDAAPPMA se fera aussi au travers d'une assistance technique car les propriétaires gestionnaires ou l'EPAGE Aveyron Aval sont les maîtres d'ouvrages plus légitimes.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: **Gestion raisonnée**

Observations:

Sur le contexte d'étude, une gestion raisonnée est préconisée ; les études portées par la FDAAPPMA mettant en évidence des populations de brochets existantes avec des observations régulières de reproduction. De plus, la méthodologie employée traduit un certain déficit en brochet, malgré une augmentation artificielle de la capacité d'accueil.

Le peuplement possède une bonne diversité d'espèces, en corrélation avec la diversité d'habitat. Néanmoins, les inventaires réalisés ne permettent pas de définir la proportion de carnassiers dans la biomasse totale du peuplement, et ils n'ont pas été représentatifs vis-à-vis de l'espèce repère. Les cyprinidés, rhéophiles sur les zones lotiques et limnophiles au niveau des retenues lentiques, sont bien représentés et ne semblent pas nécessiter de soutien de population.

C'est pourquoi, des déversements peuvent être proposés, plutôt dans un objectif halieutique qu'en soutien de populations. Néanmoins, ils devront être réfléchis quant aux périodes, aux quantités introduites dans le milieu et au choix des stades de déversements (adultes, juvéniles). Dans le même temps, ils devront être accompagnés d'actions de reconquête de la fonctionnalité du milieu.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée